



Nouvel arrêté : Montant de l'aide aux tabaculteurs

Rubrique : actualités - Date : mercredi 18 avril 2007

Alors que la majorité des gouvernements européens travaille à réduire la consommation tabagique, l'Europe continue à subventionner les tabaculteurs au lieu de leur donner des aides pour l'arrachage et la diversification.

Dans cet arrêté en date du 14 amrs 2007 ; paru au JO le 18 avril 2007, on apprend ainsi que les tabaculteurs recevront une aide de plus de 2 euros par kilos récoltés.

Consultez l'arreté déterminant le montant de l'aide aux tabaculteurs